



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armement

Question écrite n° 114259

Texte de la question

Suite à la publication du rapport d'information n° 3254 de la mission d'évaluation et de contrôle sous la présidence d'Yves Deniaud et Augustin Bonrepaux, sur le thème « Améliorer la conduite des programmes d'armement », M. Thierry Mariani prie Mme la ministre de la défense de bien vouloir lui indiquer les suites qu'elle entend donner à la proposition n° 21 : « Prévoir un suivi en coopération du maintien en condition opérationnelle ».

Texte de la réponse

La politique mise en oeuvre par le ministère de la défense en matière de maintien en condition opérationnelle (MCO) des équipements vise notamment à convaincre nos partenaires de mettre en place des stratégies communes de gestion du MCO des programmes d'armement produits en coopération. Nos partenaires préfèrent en effet souvent envisager le soutien sur des bases essentiellement nationales. Un soutien en coopération a cependant pu être obtenu pour deux équipements : le radar de contrebatterie Cobra et l'hélicoptère de combat Tigre, l'Allemagne ayant accepté de signer un arrangement administratif avec la France pour le soutien de cet aéronef. Dans les deux cas, ces activités seront conduites par l'organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAr). Des discussions sont également conduites pour définir les contours d'un soutien commun des avions de transport A400M.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114259

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13456

Réponse publiée le : 27 mars 2007, page 3126